



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-6583>

Département(s) de publication : **05**

Annonce n° **24-6583**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20006745200017

**Ville :** GUILLESTRE

**Code postal :** 05600

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 05

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1405995>

**Identifiant interne de la consultation :** 2024-01

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Benjamin Dupont, chef de service activités de pleine nature

**Numéro de téléphone du contact :** +33 648102372

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les services objet du

contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles - Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour les risques professionnels - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 01/03/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Autorisée

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : 1-Méthodologie et moyens mise en oeuvre : 40% 2-Prix des prestations : 60%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Création d'un stade nordique et biathlon toutes saisons, Ceillac - Lot n° 2 :

Revêtements de sol et signalétique

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45233220

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le marché concerne la réalisation de travaux de revêtement de sol et de signalétique du stade nordique et biathlon toutes saisons, sur le territoire de la commune de Ceillac (05). Le projet dans son ensemble comprend : 15 postes de tir à 50 m, protégés par des merlons sur 3 côtés. Un local technique. 2,5 km de pistes de ski-roue de trois niveaux de difficultés : débutants, intermédiaires, experts. Des anneaux de pénalité. Une zone d'initiation (prestation supplémentaire éventuelle)

**Lieu principal d'exécution du marché** : Rive gauche du Cristillan, entre le chalet nordique et le pont du Pasquier 05600 - CEILLAC

**Durée du marché (en mois)** : 1

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : 2 : Revêtement de sol et signalétique. Travaux incombant à l'entreprise : Les travaux incombant à l'entreprise après réception de la couche de fondation des pistes et plates-formes (lot n° 1 : Vrd) sont les suivants : Les travaux compris dans le marché sont l'enrobage des zones suivantes selon détails des plans techniques : - Piste de ski roue verte, bleue et rouge. - Anneau de pénalité et pas de tir. - Plateforme initiation (Pse) A) Travaux généraux L'implantation et le piquetage. La remise en état des lieux après travaux. La fourniture, la mise en place et l'entretien durant toute la durée de l'intervention de l'entreprise des signalisations temporaires de protection du chantier. Le maintien des circulations des riverains et promeneurs en toute sécurité durant la durée du chantier. La réalisation des essais demandés au Cctp. B) Enrobés L'amenée et le repli du matériel. La réception de la couche de fondation des pistes et

plates-formes, issues des travaux du lot n°1. La mise en oeuvre de couche de réglage en tout-venant 0/20 sur 10 cm et compactage. Le réglage des formes de pentes. La mise en oeuvre de la couche d'imprégnation. La mise en oeuvre de couche d'accrochage. La mise en oeuvre d'un béton bitumineux 0/10 spécifique pour piste de ski roue (avec les moyens nécessaires afin de réaliser des virages relevés ou des pistes présentant de fortes pentes). La mise en oeuvre d'une grave bitume 0/14 sur les pistes présentant de fortes pentes ou virage dameuse. L'exécution des joints au bitume ; C) Réseaux La mise à la côte de chambres ou regards existantes. D) Signalisation La réalisation de la signalisation verticale (panneaux de signalisations). La réalisation de la signalisation horizontale (flèches directionnelles). Les travaux seront exécutés conformément aux plans faisant partie du marché, ainsi qu'aux dessins de détails et indications données à l'entrepreneur par le Maître d'oeuvre, lors de l'exécution des travaux

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45233220**

**Lieu d'exécution du lot :** Lieu(x) d'exécution : Rive gauche du Cristillan, entre le chalet nordique et le pont du Pasquier, CEILLAC (05600)

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont libres

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 19/01/2024